

## Comité Histoire et Patrimoine



Fontaine Colette

**Bulletin n°15 - Année 2013**

**C'est près de cette fontaine,  
sise à l'origine à Limas, dans  
le jardin de la maison de  
Madeleine et Jean GUILLERMET  
que l'écrivain Colette  
(1873 - 1954 )  
a rédigé quelques pages  
du "Fanal Bleu"**

Don de : Claude GUILLERMET 1929 - 2011

## EDITORIAL

Symboliquement, la couverture du numéro 15 du bulletin fait référence à l'illustre romancière "COLETTE", amie de la famille GUILLERMET et de la commune de Limas.

Cette fontaine fait partie du Patrimoine de la commune et, est en bonne place au "Clos de la Fontaine" rue du 8 Mai.

Les membres du Comité "Histoire et Patrimoine" de Limas ont à cœur de travailler régulièrement et inlassablement à la recherche du passé et des richesses de la commune.

Ils se retrouvent le 1er mardi de chaque mois dans leur local de la maison des associations.

Qu'ils en soient remerciés.

## SOMMAIRE

- Evolution de la sculpture de Georges LAIR à la maison des associations ..... 3 - 4
- Bicentenaire de la naissance de Claude Bernard ..... 5 - 6
- Limas, il y a 100 ans, les soucis de la municipalité - extraits du registre des délibérations du conseil municipal ..... 7 à 9
- Limas, il y a 100 ans, revue de presse ..... 10 à 35
- Un maire à Limas - Jacques Hypolite Roche-Alix ..... 37 à 48
- Au fil de l'année 2013 – vie et activités du Comité Histoire et Patrimoine de Limas..... 49 - 50



Dans notre précédent bulletin, nous avons annoncé un petit reportage sur

# L'évolution de la sculpture de Georges LAIR à la Maison des Associations



"l'école buissonnière"  
œuvre sculptée par  
GEORGES LAIR

JANVIER 2006



MAI 2006



JUIN 2006



## Bicentenaire de la naissance de Claude BERNARD

Le 12 octobre 2013, l'Académie de Villefranche a consacré une journée à cet illustre Beaujolais à l'occasion du bicentenaire de sa naissance. En feuilletant les archives de Jean GUILLERMET, l'éditeur limassien des Lettres Beaujolaises de l'auteur de l'« introduction à l'étude de la médecine expérimentale », nous avons pu mesurer combien celui-ci avait contribué à maintenir son souvenir et participé à la création du musée de St-Julien.



En 1935, la demeure achetée par Claude BERNARD en 1861 avait été vendue. Son nouveau propriétaire ignorait l'intérêt des précieux souvenirs qu'elle renfermait. M. DEVAY, petit neveu du savant, alerte alors Jean GUILLERMET, car de nombreux objets jugés inutiles sont jetés (parfois à la rivière). Ce dernier récupère tout ce qu'il est possible de sauver : objets familiers, flacons, outils, petites boîtes, papiers, cahiers, livres. Tout est alors rassemblé chez M. DEVAY. Ces reliques vont constituer les premiers éléments du futur musée.

Justin GODART dresse l'inventaire de ces souvenirs et, avec l'aide des laboratoires Fluxine, est éditée en 1936 une petite brochure « Reliques de Claude BERANRD à ST-Julien ».

Avec la guerre, seront suspendus la réalisation de nombreux projets. Celle-ci terminée, avec le Syndicat d'Initiatives de Villefranche et l'appui d'Edmond ULLARD, son Président, est décidé la création d'un musée. Jean GUILLERMET en est chargé.



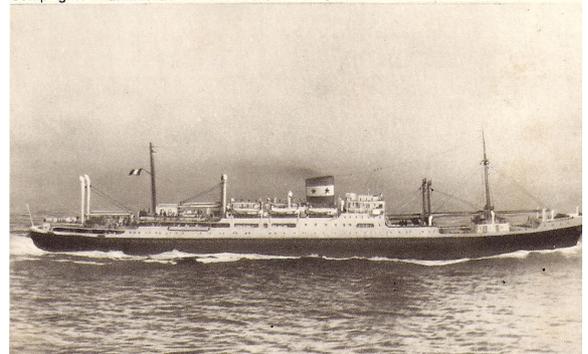
En 1948, est inauguré le musée Claude BERNARD dans la maison du savant. En 1956, celle-ci est mise en vente et sera reprise définitivement en 1957 par l'Institut MERIEUX et les laboratoires DELAGRANGE, avant qu'elle soit cédée à la société « Les Amis de Claude BERNARD » avec les souvenirs du savant.

Lors de l'inauguration, on remarquait 80 sommités du monde entier dont deux prix Nobel.

En tant que Conservateur du Musée, Jean GUILLERMET échangera une importante correspondance avec Charles MERIEUX mais aussi avec de très nombreuses sommités du monde médical.

Cette implication aura des répercussions inattendues ; c'est ainsi qu'en 1950, lors du lancement du paquebot « Claude BERNARD », il organisera à son bord une exposition sur le savant de St-Julien.

Compagnie Maritime des CHARGEURS RÉUNIS



Monsieur,

J'ai regretté de ne pas me  
trouver chez moi hier  
au moment où vous y  
êtes venue, mais il m'arrive  
très-rarement d'être à la  
maison dans l'après-midi.

Demain jeudi, je me  
rendrai à votre étude,  
vers 10 heures afin  
d'avoir de vous connus  
m'acquiescer de tous les faits  
du procès et la liquidation  
que vous avez heureusement  
terminés lundi, à ce que  
m'a écrit mon ami et  
mandataire le St Davaine.

Veuillez agréer je vous  
prie l'assurance de ma  
considération très distinguée  
Claude Bernard -  
mercredi 19 février 75

Lettre de Claude BERNARD

Dotation du Sénat à  
Claude BERNARD

Auteur de l'article :  
Jacques CLEMENT

Trésor public. DOTATIONS DU SÉNAT.  
Direction de la Dette inscrite. CERTIFICAT D'INSCRIPTION.  
ARTICLE 3 du Décret du 24 mars 1852. N° 339 Somme 3000.  
Ce certificat est inséré au *Journal Officiel* et les droits qui y sont mentionnés sont payés par le Trésor public.  
Le Sénat a autorisé le 2 avril 1859.  
Les Dotations qui peuvent être allouées aux Sénateurs en vertu de l'article 33 de la Constitution sont viagères et payables par trimestre.  
ARTICLE 51 du Sénatus-consulte du 25 décembre 1852.  
Une dotation annuelle et viagère de treize mille francs est affectée à la dignité de Sénateur.  
ARTICLE 5 de la Loi du 29 avril 1833.  
Les Certificats d'inscription délivrés pour la concession d'une pension à quelque titre que ce soit doivent, pour former titre contre le Trésor public, être revêtus de visa de Contrôle.  
Visé au Contrôle central.  
Paris, le 28 Mai 1869.  
Le Chef du Bureau des Pensions, Agent comptable,  
Jouissance du 6 Mai 1869

# **Limas, il y a 100 ans. Les soucis de la Municipalité.**

## **Extraits du registre des délibérations du Conseil Municipal**

### **1913.....Raymond Poincaré est élu Président de la République.**

A New York, on inaugure la plus grande gare du monde ; le Vaterland devient le plus grand paquebot du monde (271 m.) ; aux Etats-Unis, Ford procède aux essais d'une chaîne de montage autos, tandis qu'en France les lignes de chemin de fer du midi sont électrifiées, Roland Garros franchit la Méditerranée de St Raphaël à Bizerte en 7 h 53 et on projette la construction d'un tunnel sous la Manche.

En cette année, naissent Jean Marais, Albert Camus, Aimé Césaire, paraît " Le grand Meaulnes " d'Alain Fournier, on retrouve la Joconde chez un antiquaire à Florence...et sont publiées les premières cartes Michelin.

En 1913, enfin, l'espérance de vie est de 46 ans et 6 mois, (en Suède et Norvège, de 50 ans).

### **Pendant ce temps là à Limas ...**

Nos élus sont préoccupés par l'entretien et l'amélioration de nos chemins. Concernant le nivellement du chemin n° 20 de Dorieux à Villefranche :

*« les alignements projetés présentent une largeur minimum de 9 m, indispensable pour assurer la circulation de plus en plus active...Une largeur plus grande serait même à désirer, mais, comme le département ne peut intervenir dans les frais d'élargissement que pour une largeur de 9 m. et que la commune devrait prendre entièrement à sa charge le surplus de dépenses..... vu les faibles ressources de la commune...puisse prendre...un supplément important de dépense.....dont seraient appelées à profiter... plusieurs communes de la région... »*

Le Conseil

*« Approuve les alignements et le nivellement du chemin. »*

mais redemande :

*« que l'élargissement prévu en face de l'immeuble Terracol soit fait le plus rapidement possible pour obvier aux dangers de la circulation en cet endroit....intense et extrêmement dangereuse. »*

D'autre part, une pétition a été adressée pour l'élargissement du chemin du Carry,

*« La dépense étant trop élevée, le conseil ajourne le projet mais vote l'inscription au budget de la commune des crédits pour l'entretien des chemins ; les réparations de celui dans la prairie entre Limas et Anse seront effectuées aux frais du Syndicat de la prairie.*

*Le Conseil décide également qu'à l'avenir les propriétaires des haies en bordure des chemins seront mis en demeure de procéder à l'élagage des branches s'étendant sur la voie publique et que, faute de le faire, il y sera procédé par la commune, à leurs frais.*

*L'éclairage public sera amélioré, le Conseil décide l'établissement de trois lampes électriques : deux sur les chemins limitrophes entre Limas et Villefranche et une sur la route nationale face au chemin de Grange Rouge et le quartier du Martelet aura prochainement l'électricité et un transformateur sera établi sur la Place du Peloux. »*

En 1901, furent mises en service les premières lignes des chemins de fer du Beaujolais ; celles-ci relieront, dès 1902, Villefranche à Monsols, à Tarare et au port de Frans. Douze ans plus tard, un projet d'une ligne de chemin de fer "L'Arbresle, Villefranche, Rivolet" est décidé par le Conseil général.....

Nos élus, considérant :

*« que le canton d'Anse comparativement aux autres cantons...étant très mal desservi..., que la ligne P.L.M. dont les gares de Lozanne, Chazay, Marcilly sont établies loin des villages, que la ligne P.L.M. dessert Anse, que Liergues et Pouilly sont desservis par la ligne Villefranche-Tarare .... »*

*« que la ligne de chemin de fer sollicitée est au point de vue économique une question de vie ou de mort pour les communes du plateau d'Anse dont l'excès des pentes en fait périliter tous les services de voitures....ce qui éloigne et rend difficile tous débouchés d'écoulement des produits des communes intéressées, que la voie ferrée projetée de L'Arbresle- Villefranche-Rivolet serait particulièrement favorable aux intérêts des communes à desservir en les reliant avec le réseau P.L.M. par la gare de Villefranche, avec les lignes Villefranche-Monsols, Villefranche-Tarare et avec les réseaux de l'Ain et de la Loire....et relier le futur hospice des vieillards avec les cantons voisins. »*

Nos élus se prononcent favorables à ce projet.

**Certains travaux sont urgents :**

*« Considérant que la toiture du groupe scolaire...est en fort mauvais état, que le nombre de gouttières est considérable, qu'il y a de nombreuses tuiles brisées rendant toute réparation partielle presque inutile, qu'au surplus il n'a été procédé à aucune recouverture complète depuis 1897 .... à la suite de l'orage de grêle qui avait brisé presque la totalité des tuiles....*

*Décide de faire procéder le plus tôt possible à la recouverture complète de la toiture du groupe scolaire. »*

Le devis s'élevant à 550 F, une subvention de 40% est demandée au Département.

A la suite d'une lettre de M. Le Préfet en vue de la création d'un poste de facteur-receveur à Limas, le Conseil....

*« Attendu que la proximité de Villefranche rend inutile la création de ce poste, que certains hameaux, notamment celui du Peloux desservi.... par le facteur de Béliigny... n'ont rien à gagner à la création proposée...qu'il serait à peu près impossible de trouver un logement avec bureau pour un facteur que, si une occasion propice se présentait, le loyer du local constituerait une charge pour la commune.... Puisque les trois quarts des habitants se rendent plus facilement à Villefranche qu'au bourg de Limas....est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'avoir ce poste. »*

Terminons ce tour d'horizon par ces quelques décisions:

- Des travaux ont été effectués sur *« le dépôt des immondices de la place publique.»*
- Suite aux nouvelles lois d'assistance aux familles nombreuses : *« Le Conseil fixe cette allocation à 60 F par enfant. »*

Et, hélas, les dépenses annuelles obligatoires s'élevant à 8 655,13 F et les recettes à 6 032,18 F, sont votées des impositions à inscrire au budget de l'année à venir.

\*\*\*\*\*



## 1913 - Limas, il y a 100 ans – revue de presse

Une fois encore, ouvrons ces journaux centenaires au papier jauni, fragilisé par les ans, au format aussi peu engageant que la typographie.

Ceux qui les ont ouverts, deux fois par semaine, dès leur parution, ne sont plus là.

Retrouvons, au fil des jours et des semaines, les évènements qui les ont surpris, intéressés, réjouis, enthousiasmés, agacés, consternés, offusqués ou simplement laissés indifférents.

### **3 janvier**

#### **Distinction honorifique.**

*Nous apprenons que le Lieutenant-colonel, vicomte Léon Jourda de Vaux de Foletier dont la famille habite à Limas,\* vient d'être promu au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.*

\* Elle possédait la maison qui abrite, de nos jours, l'Ecole de Musique. (Cf. Bulletin n° 8).

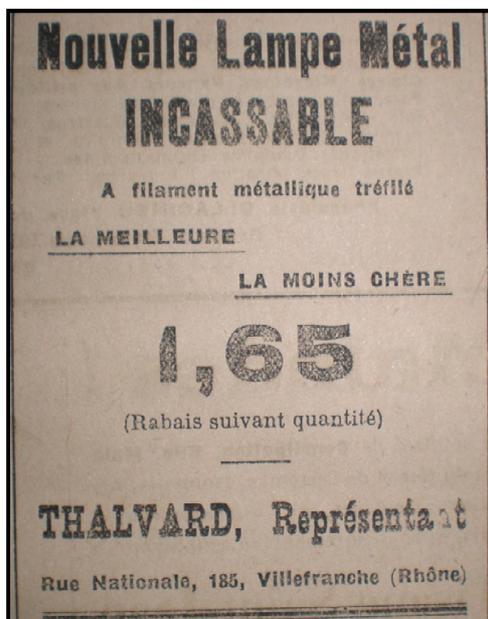
### **10 janvier**

#### **Limas. Médaille de 1870/71**

*Deux anciens combattants de la guerre franco-allemande habitant la commune de Limas viennent de recevoir le Brevet Commémoratif de cette guerre. Ce sont M. Jean Chalamont, soldat au 99<sup>e</sup> régiment de Ligne et M. Drogat Louis Claude Auguste, chef de bureau du P.L.M. en retraite, ex soldat à la Garde Mobile de la Côte d'Or.*

#### **Clapier dévalisé**

Un voleur s'est introduit nuitamment dans la cour de Mme Veuve Bernard, domiciliée lieu du Parasoleil et lui a enlevé deux lapins. Dérangé par des passants, il prit la fuite sans faire main basse sur une dizaine de volailles qui étaient à proximité, dans le poulailler non fermé à clé. Des soupçons pèsent sur un individu habitant depuis peu le voisinage.



En ce temps là, comme en d'autres,

on n'arrête pas le progrès.....ni la réclame!

Qui parle de pub ?

### **17 janvier**

Un immense titre barre la Une : **L'Assemblée Nationale à Versailles.**

Il s'agit d'élire le Président de la République ; c'est, alors, l'affaire des seuls parlementaires.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Poincaré Raymond – (Républicain modéré) : 429 voix

Pams Jules- (Républicain progressiste) : 327 voix

Vaillant Edouard -(Socialiste S.F.I.O.): 63 voix

### **Limas. Médaille coloniale**

*M. Benoît Debrun, vigneron, lieu de la Barre, ex soldat au 125° R. I., vient de recevoir la Médaille Coloniale instituée par la loi du 26 juillet 1893.*

### **21 janvier**

**Election présidentielle. Résultats définitifs.**

Votants : 871 ; blancs ou nuls : 11 ;

Poincaré : 483 ; Pams : 298 ; Vaillant : 69.

Raymond Poincaré est élu.

## **Limas. Accident**

*Le nommé Fougerousse était occupé chez son frère, vigneron, lieu des Roches, lorsque, taillant sa vigne, il s'est profondément entaillé la main gauche avec son sécateur.*

*15 jours de repos lui ont été prescrits par le médecin traitant.*

## **24 janvier.**

### **La St Vincent**

*La fête des vignerons et artilleurs s'est tenue pour la 17<sup>e</sup> fois, à l'occasion de la St Vincent, dimanche 19 janvier.*

*Comme d'ordinaire la fête était des mieux réussies grâce à l'entrain des commissaires organisateurs. Le banquet était présidé par M. Louis Balme qui n'avait rien négligé pour que tout soit parfaitement prévu et excellemment servi.*

*Tous les convives firent honneur au menu copieux et à la délicieuse cuisine de la maison Micolon de Villefranche. Au dessert, M. Louis Balme remercia tous ceux qui avaient pris à cœur la bonne organisation de cette fête de famille et but à la santé du maire et de son conseil municipal, des artilleurs et des vignerons présents. Il convia chacun à lever son verre à l'union et à la bonne entente qui n'a jamais cessé de régner à Limas.*

*M. Chatillon prit ensuite la parole comme maire en s'associant aux vœux exprimés par le président et entretint quelques instants la salle des questions viticoles actuelles.*

*Une magnifique tombola à laquelle prenaient part tous les artilleurs suivit le banquet*

*Les principaux lots : une tasse en argent et une pendule furent respectivement gagnées par MM. Menichon et Bachevillier. La soirée fut très gaiement terminée par les chanteurs.*

## **28 janvier**

### **Limas. Mordu par un chien enragé**

*La famille Bertrand composée du père, ouvrier peintre, de la mère et d'un fils âgé de seize ans, ouvrier à l'usine Vermorel et habitant au hameau des Roches, à Limas, possédait un petit chien qui, depuis longtemps, semblait malade.*

*Mercredi dernier l'animal mordit Mme Bertrand ainsi que son fils et, le lendemain, la pauvre bête mourait.*

*Pris de soupçons, M. Bertrand fit faire l'autopsie du chien par un vétérinaire de Villefranche qui, après examen, le déclara atteint d'hydrophobie.*

*Aussi M. Bertrand n'hésita pas à envoyer sa femme et son fils à l'Institut Pasteur de Lyon où ils ont été conduits samedi.*

### **11 février**

#### **Avis de décès**

Ils sont assez nombreux ; pour épargner à chacun une lecture fastidieuse, nous ne les retranscrivons pas in extenso.

De plus, le bouche à oreille devait répandre ce genre de nouvelles plus vite que le journal qui, rappelons le, était bi-hebdomadaire.

Ce jour là, il s'agit de Jules François Magnin, décédé au Peloux dans sa 76<sup>ème</sup> année. Ses obsèques auront lieu le mercredi 12 courant, à 10 h précises.

### **25 février**

#### **Avis de décès**

Est venu le tour de Pierre Gayot, décédé dans sa 95<sup>ème</sup> année - c'est le doyen de la commune-. Ses obsèques auront lieu le 27 février, à 9 h <sup>3</sup>/<sub>4</sub>.

### **4 mars**

#### **Un don de 700 kg de pain**

*Nous apprenons, qu'à l'occasion de la mort de M. Pierre Gayot, doyen de la commune, qui s'est éteint mardi dernier à l'âge de 95 ans, la famille du défunt vient de faire un don de 700 kg de pain qui seront distribués aux indigents de Limas.*

### **4 mars**

#### **Avis de décès**

Cette fois, s'en va Julien Carré, décédé dans sa 80<sup>ème</sup> année, au Parasoleil.

## **18 mars**

### **Un clerc de notaire arrêté**

*On se souvient que M. Fuselier, notaire et maire radical de Simandre les Ormes (Saône et Loire) s'est suicidé en décembre dernier à Limas, près de Villefranche sur Saône, où il se trouvait en voyage. Ce suicide avait été provoqué par la mauvaise situation financière de l'étude\*.*

*Le parquet de Louhans s'est transporté samedi à Simandre les Ormes où il a constaté de graves irrégularités commises par le premier clerc de l'étude. Ce clerc de notaire, nommé Lachaux, a été aussitôt mis en état d'arrestation et incarcéré le lendemain à Louhans.*

\* Ce n'est pas tout à fait ce qu'avait écrit le journal le 27 décembre 1912 (Cf. Bulletin n° 13). Il évoquait, alors, le chagrin consécutif au décès de Mme Fuselier.

## **21 mars**

### **Limas. Médaille de 1870/71**

*Le brevet de la médaille commémorative de la guerre franco-allemande a été décerné à M. Juillard, vigneron à Limas, soldat au 82° Régiment de Ligne et qui fut fait prisonnier à Sedan.\**

\*Tout comme l'Empereur d'ailleurs.

## **4 avril**

### **Avis de messe**

Il s'agit de la messe de quarantaine de M. Pierre Gayot qui aura lieu en l'église de Limas, le mercredi 8 avril, à 9h1/2 du matin.

## **8 avril**

### **Limas Concours de boules**

*Voici le résultat du concours de boules qui a eu lieu la dimanche 6 avril.*

*Gagnants : 1<sup>ère</sup> partie. Péchard, Delorme, Desgranges, Vacher, Vincent, Savioz, Perrat.*

*2<sup>ème</sup> partie. Péchard, Delorme, La quadrette Savioz est gagnante d'office.*

*Le championnat est attribué à la quadrette Péchard- Delorme.*

## **22 avril**

### **Avis de décès**

Jean Dubost a quitté ce monde dans sa 62<sup>ème</sup> année.

### **Au syndicat agricole du Bois d'Oingt**

*Au dessert M. J. Chatillon, maire de Limas, président de l'Union Beaujolaise fait applaudir le Président Sylvestre dont il souhaite le prompt rétablissement.*

*Au nom de l'Union et du Syndicat de Villefranche, il boit au succès du Syndicat du Bois d'Oingt. Dans un lumineux exposé écouté attentivement il met au point la question des Niagaras contre la grêle, estimant que l'année 1913 peut et doit apporter de nouveaux éléments à cette étude. Il explique encore où en est le problème des mesures projetées pour empêcher la fraude des vins, en garantissant l'authenticité de leur origine.*

## **25 avril**

### **Avis de décès**

Une autre habitante de Limas s'en va, Mme Veuve Claude Bachevillier, née Louise Alix, décédée à Limas, dans sa 91<sup>ème</sup> année, le 22 avril.

## **9 mai**

### **Etat civil d'avril**

La rubrique est nouvelle. On y retrouve la mention des deux décès précédemment cités et la mention "Néant" pour les naissances et les mariages.

## **13 mai**

### **Limas. Lutte contre l'altise\***

\*Rappel., L'altise -ou puce de terre- est un coléoptère sauteur nuisible, par sa larve, aux choux et à la vigne dont il perfore les feuilles.

M. le Maire vient de faire afficher l'avis suivant :

*« On voit des altises un peu partout principalement aux extrémités de la commune du côté de Pommiers. Rappelons que le traitement général fait en 1911 a été radical et nous a dispensés des traitements en 1912.*

*Si nous voulons empêcher à l'altise de se multiplier pour ne pas en revenir l'année prochaine au même point qu'en 1911, recommençons un traitement contre le mildiou.*

*Ainsi, sans main d'œuvre supplémentaire, avec un seul traitement, nous ferons disparaître ce terrible insecte.*

*Ne nous laissons pas envahir comme dans les communes voisines. »*

*Le Maire. Joseph Chatillon.*

## **16 mai**

Rebelotte mais, hors la rubrique Limas, il convient d'informer tout le Beaujolais.

Résumé de l'article, signé par J. Chatillon :

Malgré le traitement fait au départ de la végétation, l'altise survit. En fait, elle s'empoisonne peu à peu, devient impropre à la reproduction pour finir par mourir dans sa cachette d'hiver.

Le traitement, d'une manière certaine, ne renvoie pas l'altise sur les parcelles non traitées.

Rappel du traitement, avec le premier sulfatage contre le mildiou.

*« A Limas, je le répète, où, en 1911, toutes nos souches étaient vertes d'altises, les traitements opérés d'une façon générale ont tellement bien détruit l'insecte, qu'en 1912, nous n'avons pas été obligés de recommencer et que, cette année, où quelques altises sont venues de nouveau se répandre dans nos vignes, je recommande un seul traitement combiné avec le premier sulfatage. »*

Mais il y a eu, à Pommiers un accident et J. Chatillon juge bon d'en expliquer les circonstances :

*« Il est bien vrai qu'il y a eu, à Pommiers, un empoisonnement par intoxication arsenicale. Mais tout le monde sait, là bas, dans quelles circonstances et conditions s'est produit cet accident qui ne permet pas de retenir le moindre grief contre l'emploi des arsenicaux. Je ne puis malheureusement m'expliquer plus nettement. J'affirme seulement qu'à Pommiers, tout le monde continue à faire des traitements sans éprouver la moindre crainte. Si jamais le secret est levé, je ferai connaître la vérité sans réticence. »*

Nous n'en saurons pas plus.

## **30 mai**

### **Passage d'aéroplanes**

*« Mercredi soir, vers 7 h, chacun pouvait admirer un gracieux monoplane passant au-dessus de notre ville à toute vitesse dans la direction de Mâcon.*

*Ces intrépides champions de l'air deviennent, chaque jour, plus audacieux et se plaisent à rendre leurs prouesses de plus en plus fréquentes; c'est, en effet, le septième que nous voyons évoluer en moins de quinze jours.»*

## **10 juin**

### **Rallye Raid militaire de Lyon à Villefranche**

L'article est conséquent : deux colonnes à la une avec une photo- elles sont rares.

**Arrivée à Villefranche :** Elle se fait à l'entrée de Villefranche au milieu d'un concours extraordinaire de population, les officiers sont acclamés et conduits ensuite place du Promenoir où on procède aux opérations de pesage et aux constatations scientifiques nécessaires.

Grâce à un service d'ordre bien organisé par MM. Pieri, capitaine de gendarmerie et Saurel, commissaire de police, et fait par les agents de police, les gendarmes à pied et à cheval, aucun incident ne se produisit et, c'est au milieu d'acclamations sans fin, que le défilé s'organise à travers les rues Victor Hugo, Pierre Morin, de Thizy, de la Gare, boulevard Louis Blanc, rue Victor Hugo, rue Nationale.

Le cortège, précédé de la Fanfare Scolaire, de la Fanfare de trompettes l'Indépendante et de l'Harmonie l'Union Caladoise et, dans lequel, nous remarquons MM. Le Docteur Besançon, maire de Villefranche, Garipuy, sous-préfet, le lieutenant colonel Champion, arrive Place Claude Bernard où a lieu la dislocation.

Pendant ce temps un aéroplane vient survoler la ville mais disparaît, hélas, trop rapidement.

**Concours hippique :** De 3 à 5 h, Place Claude Bernard, a lieu le concours hippique auquel ont pris part les officiers de l'armée de complément et les officiers de l'armée active. Pendant tout le concours, l'Harmonie de Villefranche s'est fait entendre à plusieurs reprises.

Ont participé à ce Rallye 11 officiers d'active et 18 réservistes. Le départ a été donné à 6 h 30 à Ecully, en direction de Neuville, Trévoux et Anse.

A 10h, le départ a été donné pour la dernière étape, celle d'Anse à Villefranche en passant par les coteaux de Pommiers et Limas. Le parcours est semé de difficultés, sauts de murs, de haies vives dont les concurrents se tirent assez bien puisqu'à 10h 18, on voit

arriver, avec un train d'enfer, le premier des concurrents, M. le lieutenant Jallabert, suivi, à peu de distance, par ses camarades.

### 13 juin

#### **Un nouveau feuilleton est annoncé**



**Henri Bordeaux (1870-1963)**, né à Thonon les Bains, dans une famille catholique, est un écrivain connu, bien dans la ligne du journal.

### 17 juin

#### **Association du Beaujolais pour la défense contre la grêle - Compte rendu des orages d'avril et mai**

L'article est signé par J. Chatillon.

*« En résumé les deux chutes de grêle que je viens de signaler ont surpris tout le monde. Presque tous les rapports que j'ai reçus mentionnent que ces orages ne paraissaient point dangereux au début et qu'ils ont éclaté avec une rapidité déconcertante avant que la plupart des artilleurs grêlifuges, là où il en existe, aient eu le temps de rejoindre leurs postes et de pratiquer un tir préventif. C'était pour les Niagaras l'occasion de se montrer, aussi je ne peux dissimuler qu'en ce qui les concerne l'impression produite est des plus fâcheuses. Beaucoup de personnes semblent avoir perdu confiance. Je me garderai bien de les disculper. Cependant, je ferai deux observations :*

*1- A St Laurent d'Oingt, les nuées orageuses qui se sont réunies et condensées sur le territoire sinistré ont bien paru, avant leur arrivée, n'être passées sur aucun poste, ce qui, en admettant que les Niagaras soient efficaces, démontrerait seulement qu'ils ne sont point assez nombreux ou bien que leur sphère d'influence est plus réduite qu'on ne le pensait.*

2- A Brouilly, la grêle s'est peut être formée au retour de l'orage en supposant que les nuages se soient chargés à nouveau d'électricité, mais comment se fait-il qu'elle ne se soit point arrêtée en avant du Niagara de Régnié, reconnu en parfait état de fonctionnement et qu'elle l'ait dépassé ? **C'est là un fait grave que j'enregistre avec la plus grande peine.** Je ne puis plus, aujourd'hui, qu'exprimer un désir, c'est que nous n'ayons plus d'autres succès. »

Dans l'article, très long, Limas est cité une fois, à la date du 28 mai :

... « sont tombées des gouttes d'eau blanchâtres ressemblant à de la grêle fondue. »

## **20 juin**

### **Annonce**

On demande :

*Pour Lyon, un APPRENTI PATISSIER. Légère rémunération dès le début.*

*Un MENAGE, le mari chauffeur jardinier, la femme sachant faire la cuisine.*

*S'adresser au bureau du journal n° 3221.*

## **24 juin**

### **Banquet**

*Dimanche, à l'hôtel Larochette, jeunes et vieux garçons de Limas se réunissaient en un banquet à l'occasion du mariage de M. Philippe Savigny, membre du Bureau de bienfaisance.*

*Le dîner, des mieux servis, fut arrosé de vins copieux (sic). Au dessert, M. Philippe Savigny fit son apparition et fut vivement acclamé. Le champagne offert par le nouveau marié coula alors à flots et c'est au milieu de la plus franche gaîté que se termina la fête.*

*Ajoutons qu'une quête faite au profit de nos deux écoles a produit la somme de 2,30 F(sic) qui a été aussitôt versée dans les mains du trésorier.*

## **27 juin**

### **Accident**

*En transportant une échelle chez M. Lassalle, propriétaire au Peloux, le nommé Emile Dumont, ouvrier ferblantier, s'est blessé à l'épaule. Il a reçu les soins d'un docteur qui lui a ordonné plusieurs jours de repos.*

### **Médaille de 1870**

Les nommé Jean Audenis, ex sergent au 70° de Ligne, François Tournoud, ex soldat au 82° de Ligne et Jacques Lapiere, de la Garde Nationale de Belfort, demeurant tous deux à Limas, viennent de recevoir le diplôme de la Médaille Commémorative de la guerre franco allemande.

### **Médaille du Maroc**

La médaille du Maroc vient d'être décernée à M. Jean Louis Minot, à Limas, qui faisait partie de la colonne de Casablanca.

### **Caisse d'Epargne de Villefranche**

Il s'agit de la liste des livrets prescrits 30 ans après la dernière opération, parmi eux, ceux de Limassiens négligents ou ayant disparu.

Balthazar Savigny était propriétaire à Limas quand il a fait un premier versement le 30 novembre 1862. La dernière opération étant un remboursement de 5,69 F le 21 janvier 1883.

Idem pour Benoit Dupalais, cultivateur à Limas, lieu du Peloux, avec les mêmes opérations : premier versement le 27 juin 1880 et dernière opération, remboursement de 5,18 F le 18 février 1883.

## **1er juillet**

### **Limas. Tombé d'une charge de foin**

*Le nommé Claude Goutille, âgé de 40 ans, au service de M. Bachevillier, propriétaire au Besson, était occupé à décharger du foin lorsqu'il fut précipité du haut de la voiture sur laquelle il était monté.*

*Dans sa chute l'infortuné s'est fait une entorse au pied droit.*

## **11 juillet**

### **Concours de boules**

*Le concours de boules régional, basé sur 16 quadrettes, aura lieu le dimanche 27 juillet à 8 h du matin au café Larochette.*

*De nombreux prix en espèces seront distribués aux gagnants.*

*Les quadrettes gagnantes d'office ne seront pas primées.*

*Prix d'inscriptions : 4 F. Celles-ci seront reçues chez M. Larochette, jusqu'au 25 juillet.*

*Un concours de pointage suivra le concours régional.*

*En cas de mauvais temps le concours sera renvoyé au dimanche suivant.*

## **15 juillet**

### **Etat civil de juin**

Naissances : Joseph Claude Fougerousse, aux Roches ; Jean Piere Gruet, villas Vermorel.

Décès : Minot, 1 jour, villas Vermorel.

### **Annonce**

On demande

des plastronneuses\*. S'adresser 73 Rue Pasteur.

\* Ouvrières qui posent le plastron sur le devant d'un corsage ou d'une chemise.

## **15 juillet**

### **Association du Beaujolais pour la défense contre la grêle**

#### **Compte rendu des orages de juin**

Le compte-rendu est bien évidemment de Joseph Chatillon.

*« En résumé, le mois de juin se caractérise par une température extrêmement froide et anormale bien peu propice au développement des raisins que les vers dévorent et que le mildiou guette. Ce mois, habituellement le plus orageux a fait, cette année, une grande exception à la règle générale. »*

## 22 et 27 juillet

A la une, une affaire qui fait couler beaucoup d'encre



Elle est entièrement consacrée à la loi des trois ans. La guerre avec l'Allemagne se profile, il convient donc d'augmenter les effectifs de l'armée, en allongeant le service militaire d'un an. Ce projet est le débat majeur de l'année 1913 ; nous ne surprendrons personne en annonçant que, grosso modo, la droite nationaliste est pour et que la gauche, radicaux et socialistes de la S.F.I.O., y est opposée.

Le projet de loi est adopté par la Chambre des Députés le 19 juillet, par 358 voix contre 204, puis entériné par le Sénat. Les effectifs de l'armée passeront, ainsi, de 480 000 hommes à 750 000 - l'armée allemande en compte 850 000.

Les conscrits de Limas et d'ailleurs partiront donc pour trois ans, certains, fauchés parmi les premiers, un an plus tard, n'iront pas au bout du contrat et d'autres, plus chanceux, dépasseront largement les trois ans.

## 1<sup>er</sup> août

### **Elections cantonales**

**Limas.** « Le citoyen Bonnevey (1870-1957, avocat, droite républicaine) a exposé son programme mardi soir à Limas. A l'heure annoncée par les affiches les électeurs garnissaient la salle pourtant vaste de la mairie. M. Chatillon, maire, ouvre la réunion qui est publique et contradictoire. Il explique qu'il a prêté la salle de la mairie au citoyen Bonnevey comme il l'aurait fait pour tout autre candidat qui l'aurait sollicitée, puis il invite ses concitoyens à constituer le bureau.

Par acclamation unanime, M. Chatillon est nommé président, MM. Trambouze, adjoint et Cinquin, conseiller municipal, assesseurs.

Le président remercie l'auditoire de cette marque de sympathie et donne la parole au citoyen Bonnevey, en précisant, qu'après son exposé, elle serait donnée à qui la demanderait.

*Le citoyen Bonnevey affirme son républicanisme, il met au défi quiconque de trouver dans sa vie publique ou privée un acte en désaccord avec les principes de la meilleure République.*

*Il ne sépare pas la liberté de la République, aussi il est opposé au monopole de l'enseignement, émanation du césarisme et négation du principe républicain.*

*Très nettement il se déclare partisan de la représentation proportionnelle que réclament les hommes de valeur de tous les partis comme devant rendre plus réelle la souveraineté du suffrage universel.*

*Ces déclarations nécessaires un fois faites, le citoyen Bonnevey expose son programme de défense viticole et cantonale.*

*La viticulture ne pourra jamais être mieux protégée que par les viticulteurs eux-mêmes. C'est pourquoi le citoyen Bonnevey demande pour le syndicat de Défense viticole la faculté de poursuivre les fraudeurs, faculté, actuellement un peu précaire, Il s'élève contre les scandaleuses transactions qui permettent aux gros fraudeurs, avec quelques billets de mille, d'empocher le fructueux produit de leurs criminels agissements.*

*Les applaudissements que l'auditoire n'avait pas ménagés au citoyen Bonnevey éclatèrent, encore plus nourris, quand il parle de cette question brûlante.*

*Sans faire de vaines promesses, le sympathique candidat s'engage à faire sortir des cartons les projets de tramway\* si formellement promis en 1907 et si longs à aboutir.*

*Au point de vue financier son emploi de rapporteur du budget de la ville de Villefranche depuis six ans donne une certaine compétence au citoyen Bonnevey.*

*La situation financière départementale qui est grave aura tous ses soins. Le citoyen Bonnevey termine au milieu d'un tonnerre d'applaudissements en engageant l'auditoire à crier avec lui : Vive le Beaujolais ! Vive le canton de Villefranche ! Vive la République !*

*Le président offre la parole aux contradicteurs. Un seul la demande et, par ses observations pittoresquement présentées, obtient un grand succès de fou rire.*

*Le président prononce alors une vibrante allocution et un ordre du jour acclamant la candidature Bonnevey est voté. Une seule main se lève à la contre épreuve.*

*Cette réunion à laquelle assistaient presque tous les conseillers municipaux - le seul absent s'étant fait excuser - fait prévoir, pour le citoyen Bonnevey, un gros chiffre (sic) de voix dans notre commune. »\*\**

\*Ils y resteront. L'affaire traîne depuis de début du siècle. Il s'agit d'un tramway électrique de Villefranche à Lozanne, via Anse ; Lucenay, Morancé et Chazay.

En 1906, le Conseil Municipal de Limas avait estimé que ce tramway ne présentait aucun intérêt pour la commune et, qu'en conséquence, aucune subvention ne lui serait attribuée.

\*\* Ce qui se réalisera, mais le citoyen Bonnevey n'en sera pas élu pour autant.

## 5 août

### Résultats des élections cantonales

	Inscrits	Votants	Vermorel	Bonnevay	Mailland
Limas	260	191	82	103	1
Canton	7753	5008	3355	1614	45

Elu

## 8 août

### Limas. Etat civil

Naissance : Maria Balandras, aux Roches.\*

Décès et mariages : néant.

\* Une naissance parmi d'autres..... ? Pour nous, non !

Maria Balandras vivra jusqu'en 2010 et deviendra une " mémoire de Limas ". Son père, vigneron au château de Belleroye, mourra au combat le 11 novembre 1914, à Ypres.

Elle nous a raconté la vie au château, celle des maîtres, celle des vignerons et nous a confié le "carnet de route" de son père lors de l'exposition "Limas pendant la guerre de 1914/18 " organisée en 2001. (Cf Bulletins n°13 et 14).

### **Limas : décès de Maria Balandras**

Maria Balandras est décédée le 6 juin, à la Clairière à Montmelas. Avec elle disparaît une des mémoires de Limas.

Elle est née à Limas, en 1913. Ses parents sont vignerons au château de Belleroye, où elle habite avec ses deux sœurs, avant de déménager maison Berthier, au bourg, chemin de la Creuse. Toute son enfance et son adolescence se passent là, jusqu'à ce que ses sœurs se marient. Puis en 1982, elle réside au Parc.

Après son certificat d'études, elle va au cours supérieur et apprend la sténographie. Ses obsèques se dérouleront au cimetière de Limas, ce mercredi 9 Juin à 10 h 30.



/ Photo Françoise Chaumet

## **Médaille 1870**

*La médaille de la campagne 1870-71 vient d'être remise à Charles Harti, soldat de la Garde Mobile du Rhône avec l'agrafe d'engagé volontaire.*

## **Annonce**

A louer. Garage neuf pour AUTOMOBILE S'adresser chez M. Labrosse, fourreur, rue de la Sous Préfecture.
---

## **19 août**

### **Confédération des Associations viticoles de Bourgogne**

#### **Congrès de Villefranche**

L'article, accompagné d'une photo de Joseph Chatillon, est long, très long.... (3,02 m).

Nous résumons : Présidé par J. Chatillon, le congrès accueille plus de 500 délégués de l'Yonne, de la Côte d'Or, de Saône et Loire et du Beaujolais

M. Arnaud, adjoint de Villefranche, ouvre la séance puis l'éminent président salue les nombreux parlementaires et conseillers généraux présents, dont Victor Vermorel.

Et Joseph Chatillon lit son rapport, c'est un travail énorme, très documenté ; tous les problèmes de la viticulture sont rappelés : protection des appellations d'origine – les mesures administratives tardent à venir -, vins d'Algérie, du Maroc et de Tunisie dont il faudrait limiter l'importation, vins d'Espagne –les Espagnols demandant une diminution des droits d'entrée en France -, défense contre la fraude, bouilleurs de crû,.....etc.

A signaler un absent de taille, les Niagaras.

Enfin vers les 5 h, l'ordre du jour est épuisé ; J. Chatillon remercie les congressistes de leur attention soutenue- voire !-, les assure que toutes les résolutions prises seront adressées de suite aux pouvoirs publics et leur donne rendez-vous à Chalons en 1914.

## **26 août**

Limas. Grande fête patronale

*« Le dimanche 31 août et le lundi 1° septembre, les jeunes gens de la commune de Limas organisent une grande fête. Grand bal de jour et de nuit sous la haute direction du maître Guillot. »*

## 29 août

### **Association du Beaujolais pour la défense contre la grêle**

#### **Compte-rendu des orages de juillet**

*« 14 juillet : vers 16h /17h, un orage arrive au bord et en bordure du poste des Sauvages et de la Roche Blanche. Dégâts énormes sur une longueur de 1 à 2 km. Quincié ; les 3/4de la commune sont atteints ; 1/3 des vignes détruites à 100%. Régnié : le peu de récolte qui avait survécu à l'orage du 17 mai est anéanti. Pour la deuxième fois le Niagara est débordé. Cette chute de grêle aussi abondante et néfaste a produit la plus pénible impression. Cependant je- Joseph Chatillon- dois dire que les observateurs croient avoir reconnu que les Niagaras d'Arnas et de Fleurie s'étaient bien comportés, mais l'orage n'a fait que les effleurer. Un second orage, de 20 h à 23 h, affecte tout le champ d'expérience. Il n'y a pas de grêle.*

*22 juillet : à 19 h, vers Beaujeu, le canon tonne et les fusées illuminent la nue. Eclairs et tonnerre sont manifestement supprimés au dessus du champ de tir.*

*Dans l'intérêt de la vérité je note encore cette observation :” Vers les Niagaras de Thion couvert d'aiguillettes lumineuses, les éclairs semblent converger et les nuages s'en écarter.*

*22 juillet encore : St Victor sur Rhins / Amplepuis : En arrivant sur le poste des Sauvages, nous dit-on, les nuages semblent s'éclaircir et l'orage s'écarter. Au poste de la Croix Paquier, dégâts insignifiants beaucoup moins sensibles vers le Niagara qui semble être efficace dans un rayon malheureusement peu étendu.*

*A Bully, le poste se trouve presque au centre de l'orage et rien n'a été épargné aux alentours Cependant il y avait absence de tonnerre au dessus de lui.*

*Au Breuil, à Chessy et Chatillon d'Azergues, perte de 5/10. “Chose inconcevable”, autour du Niagara du Glay à Chessy il semble que la grêle a frappé plus fort. En conclusion :” **Si je dois réserver tout commentaire jusqu'à la fin de cette campagne, je ne puis dissimuler que les viticulteurs du Beaujolais éprouvent actuellement une grande déception.**” »*

## 9 septembre

### **Limas. Terrible bagarre**

*« La commune de Limas a été, dans la nuit de dimanche à lundi, à l'occasion du retour de la vogue, le théâtre d'un terrible bagarre. Une bande d'une vingtaine de voyous, accompagnée de plusieurs femmes, ayant cherché querelle aux jeunes gens de la localité pendant le bal public, ces derniers les chassèrent de la place et commencèrent à leur administrer une correction bien méritée M. Oviste, garde-champêtre, intervint et les tristes individus en profitèrent pour s'éclipser un instant. Mais, bientôt, ils revinrent et, après avoir brisé une lampe, commencèrent une fusillade en règle avec des revolvers. Les balles sifflèrent aux oreilles des personnes présentes. M. Oviste dut, à nouveau, intervenir et tira dans la*

*direction des apaches qui s'enfuirent alors. Des plaques indicatrices de journaux ont été perforées par les projectiles. La gendarmerie de Villefranche, prévenue, a ouvert une enquête. La plupart des agresseurs qui sont connus ne tarderont pas à être pincés. Quand donc la Justice arrivera-t-elle à nous débarrasser de ces sinistres chenapans dont plusieurs ont déjà eu maille à partir avec elle et qui possèdent des casiers judiciaires plus ou moins garnis ?*

*Un joli coup de balai, s'il vous plait ! »*

### **16 septembre**

#### **Limass. Etat civil août**

Naissances : Gisèle Geneviève Margotton, aux Roches.

Décès : Joséphine Simonot, 68 ans, épouse Augustin Lombard, au Martelet.

### **19 septembre**

#### **Avis de décès**

Quitte Limas et sa famille, bien avant son tour....

Mme Benoît Duret, née Eugénie (Claudine, sur les registres de l'Etat-civil) Guerrier, dans sa 26<sup>ème</sup> année, décédée au Peloux, le 18 septembre.

### **30 septembre**

#### **Limass. Grappillage**

*« Par arrêté de M. le Maire de Limas, le grappillage est expressément interdit à toutes personnes autres que les propriétaires et vigneronns des fonds sur toute l'étendue du territoire de la commune de Limas jusqu'à l'entier enlèvement des récoltes, c'est-à-dire jusqu'au 10 octobre 1913. Les contrevenants au présent arrêté seront poursuivis conformément aux lois. »*

### **3 octobre**

#### **Limas. Accidents de vendanges**

*« Le nommé Antoine Connevaux, domestique chez M. Berthier, propriétaire au Martelet a glissé de sur un foudre sur lequel il était monté. Dans sa chute, il s'est fait différentes contusions sur tout le corps. Le Docteur Gauthier, neveu, a prescrit 12 jours de repos.*

*En soulevant le couvercle d'un pressoir le nommé Joanny Perrier, journalier chez M Gazelle, vigneron au bourg de Limas, s'est fait écraser deux doigts du pied gauche. 12 jours de repos d'après l'avis du docteur.*

#### **Annonce**

A VENDRE. Cause double emploi.

AUTO VERMOREL. Modèle 1910, 16 HP ; parfait état ; double phaéton luxueux ; capote cuir ; double glace.

S'adresser : Régis Four. Mâcon.

### **7 octobre**

#### **Limas. Etat civil**

Naissances : Simone Dubois, aux Roches ; Robert Perrier, au bourg.

Décès : épouse Duret, née Eugénie Guerrier, 26 ans, au Peloux.

### **21 octobre**

**Grande fête patriotique des conscrits** (Sur 2 pages).

L'incorporation des conscrits de 20 ans a perturbé le calendrier traditionnel.

### **24 octobre**

#### **Limas. Accident**

*« Le nommé Philippe Debrun, âgé de 50 ans, domestique au service de M. Péchet, propriétaire à Limas, s'est fait une déchirure avec entorse au pied droit en transportant de la terre avec un camion.*

*Le Docteur Boeuf, de Villefranche, qui a donné les soins au blessé a prescrit un repos de 30 jours. »*

## **28 octobre**

### **Syndicat Agricole du Haut Beaujolais**

On fête les noces d'argent dudit syndicat. Tout naturellement, Joseph Chatillon y prend la parole, avec d'autres. Tous se font chaleureusement applaudir lors de toasts éloquents.

## **4 novembre**

### **Limas. Déclarations de récoltes**

Année de vaches maigres !

*« Les déclarations de récoltes sont toutes parvenues en mairie. Voici les résultats.  
Vins nouveaux : 3664 hl ; vins vieux : 908 hl ; total : 4 572 hl.\* »*

\* A comparer avec le total obtenu en 1912 : 11 566 hl.

## **7 novembre**

### **En page 1. Retour sur les Niagaras**

Rapport de M. Audiffred, sénateur, à la Société Nationale d'Agriculture de France.

*« Les Niagaras, lorsqu'ils sont installés en nombre suffisant et dans les conditions techniques prescrites par leurs auteurs donnent des résultats fort encourageants. Les essais faits dans la Vienne et la Dordogne le prouvent. Ceux du Beaujolais et de la Gironde n'ont pas été, à beaucoup près, aussi satisfaisants. Les causes de ces mécomptes, dont il ne faut pas du reste exagérer l'importance – car, même dans le Beaujolais et la Gironde, il y a eu une certaine protection. – doivent être recherchés avec soin et les mesures indiquées pour assurer le bon fonctionnement des appareils être rigoureusement exécutées. De même les postes complémentaires jugés indispensables doivent être construits. Pour assurer convenablement la défense contre la grêle, des postes et des avant-postes doivent être établis dans toutes les directions afin d'arrêter les orages venant de points divers. Or, dans le Beaujolais, on s'est préoccupé d'abord d'organiser la protection contre les orages les plus fréquents, c'est-à-dire ceux du sud ouest. La construction de postes supplémentaires s'impose donc.*

.....

*Dans le Beaujolais, le vignoble serait mieux garanti contre les orages qui viennent du s.o. si des postes étaient établis dans la Loire d'abord et dans le Puy de Dôme ensuite.*

*Mais, tous ces postes ne pourront donner des résultats que si les rubans et les fils de cuivre posés sur des pylônes ou des édifices publics et placés dans le sol sur une longueur variable en vue d'assurer la communication de l'électricité du sol avec celle de l'atmosphère et réciproquement et de neutraliser l'une par l'autre, fonctionnent dans de bonnes conditions. Or, cette communication de certains sols qui conduisent mal l'électricité ne peut être obtenue qu'après étude de terrains faits pour chaque poste. Dans les terrains secs, caillouteux, dépourvus d'humidité comme ceux du Beaujolais, il est, avant tout, nécessaire de déterminer les passages des courants telluriques et, ensuite, de s'appliquer à les recueillir à l'aide de fils nombreux et de grilles de cuivre convenablement disposés pour assurer leur captation et leur drainage. A cet égard des améliorations importantes s'imposent.*

.....  
*Il y a donc lieu, pour le gouvernement, d'encourager les trois syndicats du Beaujolais, de la Dordogne, de la Gironde et de leur accorder les subventions nécessaires pour les expériences qu'ils poursuivent dans un intérêt général autant que dans leur intérêt propre. »*

## **7 novembre**

### **Tribunal correctionnel de Villefranche**

*« L'affaire des coups de revolver qui s'était produite le soir de la fête patronale de Limas, le 7 septembre, entre les vogueurs et une bande de jeunes gens de Villefranche, a eu son dénouement à l'audience de ce jour.*

*Le nommé Auguste Desseigne, 19 ans, cultivateur à Anse et Luc Dubouis, 19 ans, cordonnier, rue Porquerolle, inculpés dans cette affaire sont acquittés.*

*Le nommé Pierre Dupoizat, 19 ans, né à Pommiers, cultivateur à Ecully, est condamné à 100 F d'amende avec sursis.*

*Quant au nommé Jean Marie Giron, 19 ans, né à Belleville, manœuvre, rue des Jardiniers, principal auteur de la rixe, il est inculpé d'avoir tiré de nombreux coups de revolver qui, heureusement, n'ont fait aucune victime.*

*Après un sévère réquisitoire du ministère public, le tribunal le condamne à 2 ans de prison et 100 F d'amende. »*

## **Limas. Mutuelle bétail**

*« Cette société a tenu son Assemblée Générale dimanche dernier sous la présidence de M. Chatillon, maire, assisté de M. Colliard, trésorier et de tous les membres de la Commission Administrative.*

*Elle compte actuellement 60 membres participants, assurant 155 bêtes d'une valeur de 63 230 F. Tous les possesseurs d'animaux de la commune sont assurés à l'exception de deux gros fermiers ayant intérêt à être leurs propres assureurs.*

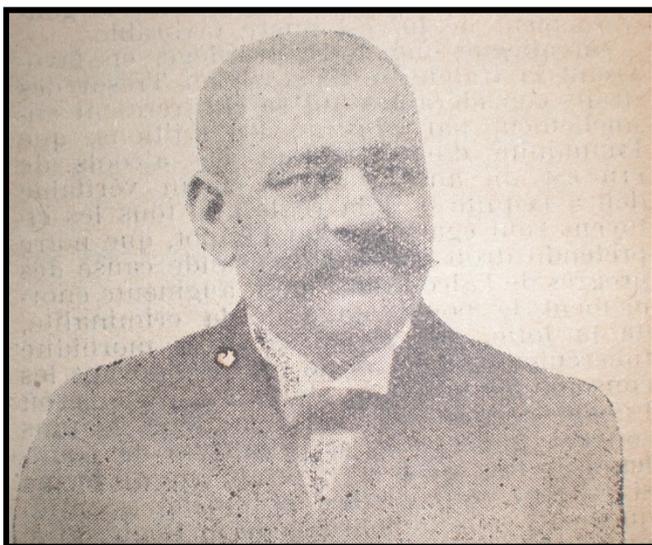
*Fondée en 1898, cette Mutuelle Bétail a déjà payé pour 9 778 F de sinistres pendant que les cotisations de membres participants ne se sont élevées qu'à 7 117 F et il reste encore en caisse 2 021 F, ce qui indique une situation très prospère. La différence de 4690 F entre les cotisations versées par les membres participants et les sommes versées pour le règlement des sinistres en y ajoutant l'excédent d'actif provient des subventions de la commune et des cotisations des membres honoraires.*

*A l'assemblée du 2 novembre, M. Chatillon, maire, a résigné ses fonctions de président. Son fil, M Humbert Chatillon, lui succède pendant que lui a été nommé Président Honoraire.*

## **11 novembre**

Syndicat de Villefranche et d'Anse

L'article est démesurément long ; le rapport de Joseph Chatillon, illustré par une photo de l'auteur, en occupe les 2/3.



Joseph Chatillon  
(1855- 1921)

Maire de Limas.  
(1900/1902 et 1903/1921)

Après un rappel des effectifs du syndicat, 3176 membres soit 79 de plus qu'en 1912, vient la litanie des sujets traités : Chiffres d'affaires ; Affiliations aux Unions ; Bulletins et almanach ; Bibliothèque : composée d'un très grand nombre d'ouvrages, elle forme une véritable Encyclopédie Agricole, constamment à jour, lue par beaucoup- cependant Joseph.Chatillon. souhaite une augmentation du nombre des lecteurs ; Offres et demandes d'emplois ; Crédit Agricole ; Enseignement agricole et ménager ; Assurances diverse ; Caisses de retraite ; Assistance aux vieux serviteurs de la terre ; Défense viticole ; Mauvaises récoltes et vie chère : il y est question de l'accroissement des prix de la main d'œuvre urbaine comme cause principale de l'augmentation des prix des produits industriels.

Puis il en arrive à la défense contre la grêle et aux Niagaras ; « ***Notre expérience des Niagaras électriques pour protéger nos récoltes contre la grêle, il faut savoir le reconnaître, n'a pas réussi.....La confiance en l'efficacité de ces engins paragrêles est bien ébranlée sinon disparue..... »*** »

En attendant, chez nous, on revient à l'ancien système de défense plus périlleux, plus aléatoire à cause des surprises et aussi plus coûteux. Les canons et les fusées sont de nouveau en faveur et des syndicats qui s'étaient dissous se reconstituent. »

Tout cela est bien indigeste !

Invitons- nous donc au banquet qui suit, réunissant 250 convives au siège du Syndicat, rue de la Gare. Le menu a été concocté par M. Nicolas, le Vatel caladois. Savourez !

Dans les assiettes :

Galantine à la gelée.

Rosbif aux champignons.

Civet de lièvre.

Chou fleur demi glacé.

Dindonneaux rôtis.

Salade de saison.

Dessert.

Dans les verres : Beaujolais, Champagne.

Café et liqueurs.

Au champagne, source d'inspiration, défile la série des toasts.

A tout seigneur, tout honneur, Joseph Chatillon ouvre le bal.

*« L'éminent président, après avoir levé son verre à la bonne terre de France, à la jeunesse française et à tous les défenseurs de la Patrie, entretient l'assemblée des principales questions\* intéressant les viticulteurs ; il est frénétiquement applaudi. »*

\*Après un tel festin, ceux qui n'auront pas prêté une oreille vraiment attentive à des propos déjà entendus le matin seront pardonnés.

## **28 novembre**

### **Départ aux armées des conscrits de la classe 1913**

Nous connaissons les affectations des jeunes gens de nombreux villages, mais ceux de Limas -s'il y en avait ? - sont oubliés par le journal

## **5 décembre**

### **Limas Etat civil**

Naissances : Marie Jambon, les Roches.

Mariages : Claude Bachevillier, conseiller municipal à Limas, et Marie Joséphine Baudin veuve Jacquemond, débitante, 1 rue d'Anse à Villefranche.\*

10 décès ont été enregistrés en 1913, à Limas.

A savoir :

-3 femmes de 26, 68 et 91 ans.

-7 hommes de 1 jour, 35, 62, 62,68 et 75 ans auxquels s'ajoute un enfant mort-né.

## **12 décembre**

**Limas. Banquet** ou Une tradition qui s'est perdue. Hélas !

*Dimanche dernier les jeunes gens de la localité se réunissaient au café Mellet où les attendait un excellent banquet qui leur était offert par M. Bachevillier, conseiller municipal, à l'occasion de son mariage avec Mme Jacquemond de Villefranche.*

*Inutile de dire que la plus franche gaieté n'a cessé de régner.*

## 23 décembre

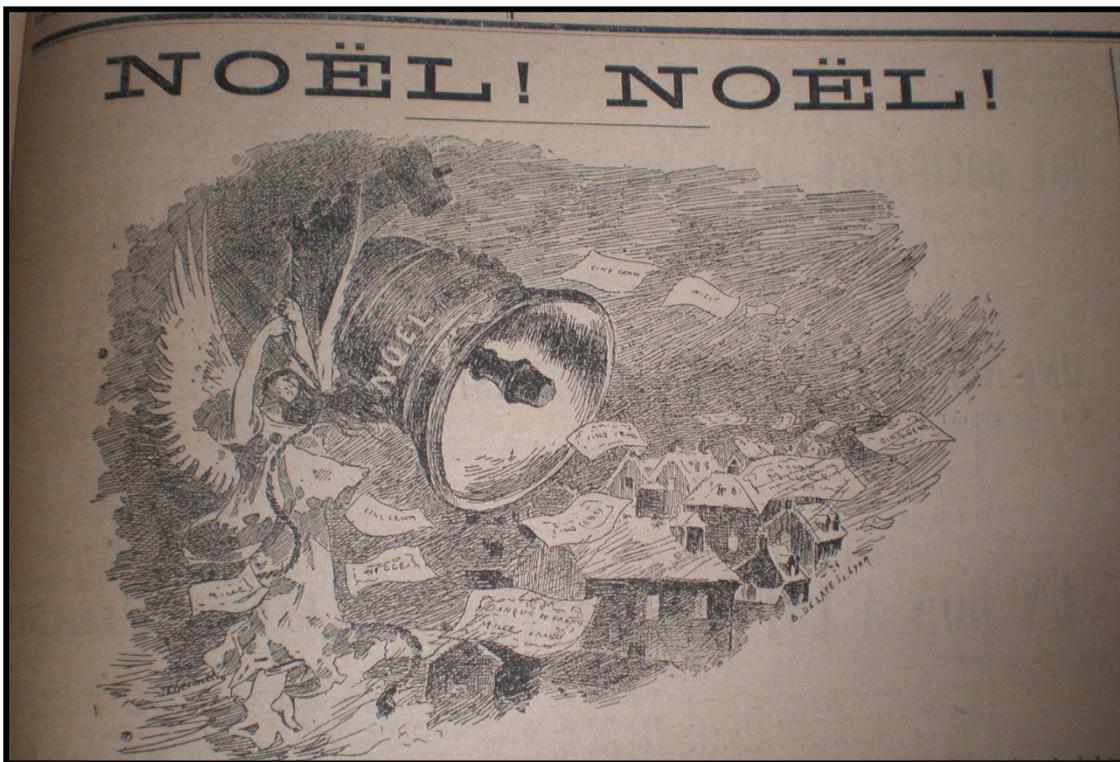
### **Limass. Cours de greffage**

*Un cours de greffage doit avoir lieu à partir de du dimanche 11 janvier pendant sept dimanches consécutifs. Il aura lieu de 10h à midi à la mairie. M Maclet-Botton a bien voulu se charger de sa direction.*

*Tous les jeunes gens et les vigneron ne connaissant pas les nouvelles méthodes de greffage y sont particulièrement invités.*

### **Et vient le temps de Noël !**

L'année 1913 s'achève et, avec elle, notre incursion dans le passé.



A l'année prochaine !

Histoire et patrimoine. Printemps 2013. Robert CHARRIER

C'est toujours grâce à l'amabilité de M. Fernand Grandjean, de Limass, que nous avons pu vous présenter cette revue de presse. Nous le remercions vivement.



## Un Maire de Limas au XIXème siècle : Jacques Hypolite ROCHE-ALIX

En 1831, le suffrage est censitaire : pour être électeur ou éligible, il faut être soumis à l'impôt direct - la loi du 11 avril a fixé à 200 F le montant de celui-ci pour être électeur et à 500 F pour être éligible.

Une fois les conseillers élus,\* le pouvoir représenté par le Préfet, nomme le maire et l'adjoint, c'est ainsi que le 2 janvier, M. Bonnevey Puiné, Arnaud, négociant, devient le maire de la commune de Limas et M. Jacques Hypolite Roche-Alix, propriétaire et marchand de vin, adjoint.

Deux ans plus tard, Arnaud Bonnevey Puiné démissionne pour raisons personnelles - non précisées d'ailleurs. Par l'arrêté préfectoral du 10 mai 1834, il est remplacé par M. Jacques Hypolite Roche-Alix. Dans la foulée un adjoint est nommé, M. François Mathieux.

Les deux hommes prêtent serment : « Je jure fidélité au Roi des Français - Louis Philippe -, à la Charte Constitutionnelle et aux lois du royaume.»

Reconduit dans sa fonction, Jacques Hypolite Roche-Alix, est le maire de la commune jusqu'en 1852. Le 29 juillet de cette année, il installe à la mairie son successeur, M. Charles Joseph, nommé par arrêté préfectoral en date du 23 juillet.\*\*

\* En 1834, on compte, à Limas, 70 électeurs, domiciliés ou non dans la commune ; 25 viendront élire les 12 membres du Conseil, renouvelable par moitié, tous les 3 ans.

En 1848, la règle du jeu a changé, République oblige !

Le suffrage universel a été établi ; 208 votants ont élu 12 conseillers, dont Jacques Hypolite Roche-Alix qui arrive en troisième position avec 135 voix, largement devancé par Joseph Devay, 196 voix. C'est cependant lui qui sera élu maire par ses pairs, par 11 voix sur 12.

\*\* **Rappel** : Le 1<sup>er</sup> décembre 1851, le Prince Président Louis Napoléon Bonaparte impose à la République une nouvelle constitution d'inspiration monarchique. Le 10 novembre 1852, suite à un plébiscite, la dignité impériale est rétablie.

Jetons un coup d'œil sur son activité de maire en remarquant, pour commencer, que c'est un pragmatique :

En 1839, il loue à un certain Finet Louis, épicier à Lyon, deux appartements dans une maison bien placée, à portée des habitants de Limas, **rue Roche**, un, pour "pour y loger le garde", un autre, au premier étage, pour y installer la Mairie et où les archives de la commune seront en sécurité ; les deux pour un loyer de 120 F/an, 60 F pour le logement du garde et à sa charge et 60 F pour la commune.

Dans le budget communal, au chapitre Dépenses, on ajoute une ligne : Location de la mairie.....60 F. Et on recommence chaque année !

Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Que non !

Il faut attendre la réunion du Conseil Municipal du 7 octobre 1848 pour apprendre, de la bouche de M. Revol Jean, adjoint au maire, qui préside la séance que l'accord Roche-Alix/Finet de 1839 avait été purement verbal, que, ce faisant, faute d'avoir un document écrit, le percepteur avait constamment refusé de payer le loyer et que le sieur Finet réclamait l'arriéré. (Soumis, peut être, aux mêmes conditions, le garde, lui, avait régulièrement payé.)

Le Conseil accueille favorablement la réclamation de Louis Finet et donne son accord pour éteindre la dette et reconduire le bail, arguant que **la maison est bien placée**, à la portée du plus grand nombre d'habitants de la commune, dans la rue d'Anse, la plus populaire - il faut prendre ici le mot au sens de "peuplée"- et qu'en plus le garde champêtre - cantonnier qui loge sur place est à même de mieux soigner la mairie.\*

En conséquence, un nouveau bail, rédigé dès le 2 juillet, est accepté.

*M. Finet remet, à titre de bail à louer, à M.Roche-Alix qui accepte pour six années consécutives qui ont commencé le 1° juillet dernier et finiront à pareille époque le 1° juillet 1854, un appartement au premier étage de sa maison, rue Roche, commune de Limas, faubourg de Villefranche, prenant ses jours sur ladite rue et ce pour servir de mairie à ladite commune et au prix convenu de soixante francs\*\* par année, payables toutes les années au 1° juillet à commencer par le 1° juillet 1849.*

\* Il semble utile de remarquer, qu'à cette époque, Limas a deux centres : un centre "historique", autour de l'église, et un centre commercial et administratif dans le "faubourg". Celui-ci disparaîtra en 1853 lors de son rattachement à Villefranche, opération qui fera perdre à la commune plus de 60 % de sa population.

\*\* Heureuse époque, au bout de neuf ans, le loyer n'a pas augmenté.

Pour le reste, la tâche ne lui manque pas, les tracas non plus :

- réparation de l'église de 1834 à 1838. Installation de la chaire en 1842, pour régler le "délicat" problème de son emplacement, il va jusqu'à prendre l'avis de l'Archevêque de Lyon.
- création du nouveau cimetière, de 1834 à 1849.
- installation d'une école, de 1834 à 1851.

On lui doit la mise en place d'un bureau de pesage public en 1836, installé au faubourg sur la future Place Carnot, la création d'un poste de garde-champêtre cantonnier en 1837.



+

Photographié bien après J.H. Roche –Alix, le "poids public", à gauche sur l'image et un ticket de pesage daté de 1861. (Fonds Nerguisian)

Dès 1844, il est confronté au rattachement évoqué plus haut.

Et, de tout temps, tout au long de ses 18 années de mandat, les chemins de la commune qui s'abîment vite occupent une grande partie de son temps; il faut, à grands frais, les entretenir constamment, les élargir, « *vu la quantité de voitures qui les parcourent.* » (Délibération du C.M. du 7 mai 1842).

Et, il faut aussi ajouter, ici ou là, des achats ou ventes de terrains, des affaires plus ou moins éloignées du quotidien et les réclamations de quelques citoyens mécontents ou grincheux.

A côté de sa vie publique Jacques Hypolite Roche-Alix mène sa vie privée et gère -fort bien- ses affaires.

Il meurt le 4 novembre 1855, à l'âge de 74 ans.

Son épouse, Françoise Alix, meurt à son tour, le 9 avril 1875, à 80 ans.

Leur fils, Claude\*, disparaît le 3 avril 1908, à l'âge de 87 ans, quatre ans après sa femme, Benoite Durand qui, à 71 ans, s'en est allée le 14 octobre 1904.

\*Claude Roche-Alix est, en 1906, comme dernier président de la Fabrique, le parrain d'une cloche de Notre Dame de Marais, refondue après avoir été fêlée.

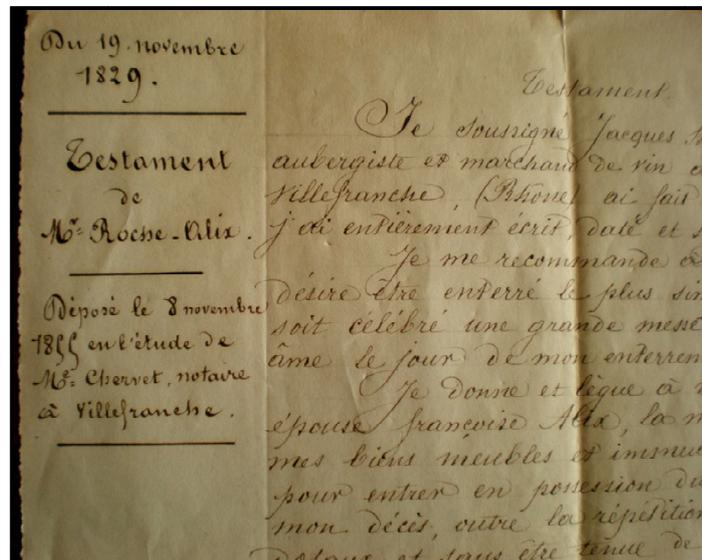
(cf. : La collégiale Notre Dame des Marais, une église dans la ville. Daniel Rosetta. Editions du Poutan. 2012.)



Tous sont décédés à Villefranche, mais leur tombe est un mausolée situé dans la partie la plus ancienne du cimetière de Limas, contre le mur de clôture ouest.

Homme de précautions, Jacques Hypolite Roche-Alix rédige son testament dès 1829 – il est alors dans sa 48<sup>e</sup> année.

Le voici.



Du 19 novembre 1829.

Testament de Mr. Roche-Alix.

Déposé le 8 novembre 1855\* en l'étude de Me Chervet, notaire à Villefranche.

\* Soit quatre jours après son décès.

.....

*Je soussigné Jacques Hypolite Roche-Alix, aubergiste et marchand de vin à Glaizé, faubourg de Villefranche (Rhône) ai fait mon présent testament que j'ai entièrement écrit\*, daté et signé de ma main.*

*Je me recommande à la Clémence Divine et désire être enterré le plus simplement possible et qu'il soit célébré une grande messe pour le repos de mon âme le jour de mon enterrement.*

*Je donne et lègue à ma très chère et vertueuse épouse Françoise Alix la moitié en usufruit de tous mes biens meubles et immeubles que je délaisserai pour entrer en possession du tout aussitôt après mon décès, outre la répétition de ses biens et droits dotaux sans être tenue de donner caution et d'aucun rendement de compte, en ce qui concerne l'usufruit de la moitié de mes biens, m'en référant à la sagesse de son administration.*

*Je casse et révoque et annule tous autres testaments que je puis avoir ci-devant faits, voulant que le présent soit seul valable et exécuté par les meilleurs moyens de droit. Fait et signé en mon domicile à Glaizé le dix neuf novembre mil huit cent vingt neuf.*

*Signé : Roche-Alix.*

D'une écriture élégante et à l'orthographe irréprochable.

*Vu et paraphé ne varietur, conformément à notre procès-verbal de ce jour.  
Villefranche, le 7 novembre 1855.*

*Pour M. le Président empêché, signé : Guillot.*

Signé et paraphé par les notaires pour rester annexé à l'acte de dépôt dressé par eux, aujourd'hui huit novembre mil huit cent cinquante cinq.  
Signé : Monin et Chervet.

Enregistré à Villefranche le dix novembre 1855 fo 112. vo ce : 4 à 9. Reçu cinq francs, cinquième ----un franc. Signé : Alléazard.

Visé pour timbre à Villefranche le dix novembre 1855, fo 79, art.618. Reçu cinq francs pour amende---cinquième un franc et septante centimes pour timbre. Signé : Alléazard.

Ainsi donc, Jacques Hypolite Roche-Alix fait référence à " tous ses biens immeubles et meubles", mais quels sont-ils ?

La réponse est apportée par un document non daté, mais postérieur à son décès intitulé :

**TABLEAU approximatif de la succession de M. Roche-Alix**

**pour déterminer le chiffre soumis à l'usufruit de Mme Vve Roche.**

Nous laisserons de côté les valeurs mobilières- non négligeables- pour nous intéresser uniquement aux biens immeubles, à savoir :

1/ La propriété de Fleurye, environ.....	120 000 F.
2/ La moitié indivise appartenant à M. Roche, dans la propriété de Limas, évaluée en totalité 80 000 F, dont la moitié est de ...	40 000 F.
3/ Les bâtiments situés à Villefranche, porte d'Anse, dits les Baraques, estimés... ..	40 000 F.
4/ La maison située rue des Frères*, estimée.....	10 000F.
5/ Et (fictivement seulement) la maison d'habitation de M. Roche, avec toutes ses dépendances et le mobilier qui y existe, le tout vendu par M. Roche défunt à son fils, en paiement de son préciput de 40 000F, ci.....	40 000F.
<b>Total de la valeur approximative des immeubles.....</b>	<b>250 000F.</b>

\*Actuelle Rue Paul Bert ; la rue des Frères conduisait à la Porte des Frères (ou de l'Abreuvoir), entrée ouest de la ville. A l'époque considérée, cette porte était déjà démolie.

A une date que nous ignorons J.H Roche-Alix a cessé son activité, reprise par son fils.

Tel le riche laboureur de La Fontaine, « sentant sa mort prochaine», le 21 mai 1855, J.H. Roche-Alix passe avec son fils, qui s'est marié le 2 mai, la convention suivante, devant M° Chervet.

M. Roche vend à son fils sa maison d'habitation avec tous les autres bâtiments y attenants ainsi que le jardin y attenants également au midi, le tout situé à Villefranche, faubourg dépendant précédemment de Limas. Cette vente comprend encore les objets mobiliers appartenant à M. Roche qui sont placés dans les bâtiments.

M. Roche fils n'entrera de suite en jouissance que d'une partie des éléments vendus, partie qui lui est nécessaire, soit pour l'exploitation de son commerce, soit pour son logement particulier.

Et, quant à tout le surplus, de même que du jardin et des objets mobiliers, M. Roche père s'en réserve la jouissance pendant sa vie sous les charges de droit.

Suivent quatre articles dont trois rébarbatifs qui précisent les conditions compliquées de vente, de paiement, de calculs d'intérêts, de sommes dues, etc.... ; nous les laisserons de côté pour ne conserver que l'article 1 qui décrit minutieusement les bâtiments cédés à Claude Roche.

**Art ° 1.** La partie des bâtiments dont M. Roche fils entrera réellement en pleine possession et jouissance, dès à présent, mais pour en jouir par lui-même et sans pouvoir la louer à qui que ce soit se compose :

- du magasin ayant son entrée au nord sur l'impasse ou petite rue Roche.
  - du grand cellier au soir.
  - des hangars ou greniers au dessus.
  - de cinq caves voûtées prenant leur entrée dans le magasin par un escalier au soir de ces caves.
  - d'un petit cellier au matin de ce magasin.
  - d'une petite pièce au midi de ce cellier et prenant jour par une porte au midi sur le jardin.
  - d'une autre petite pièce servant de bureau, communiquant avec le magasin et ayant une porte au midi sur le jardin.
  - du logement particulier de M. Roche fils, composé de trois chambres au premier étage, éclairées au midi sur le jardin, savoir : la seconde chambre régissant au-dessus de la salle à manger ; et les deux autres (formant les quatrième et cinquième qui règnent au-dessus de la pièce servant de serre); ensemble de tous les objets mobiliers garnissant les trois chambres.
- Plus du logement actuel du garçon de vins de M.Roche fils, situé au nord du petit cellier et prenant son entrée et ses jours au nord sur l'impasse Roche composé d'une petite cave, d'une pièce au premier étage et d'un grenier au dessus.
- Enfin M.Roche fils aura encore de suite la jouissance de l'un des chevaux et de l'une des voitures qui sont compris dans le mobilier vendu. De même il aura de suite le droit de promenade dans le jardin.

Notre personnage aura donc vécu à Gleizé, à Limas et à Villefranche, mais n'a pas pour autant déménagé ; il est resté dans le même quartier, la Porte d'Anse ; seules les limites des trois communes ont varié.

Rue de Thizy

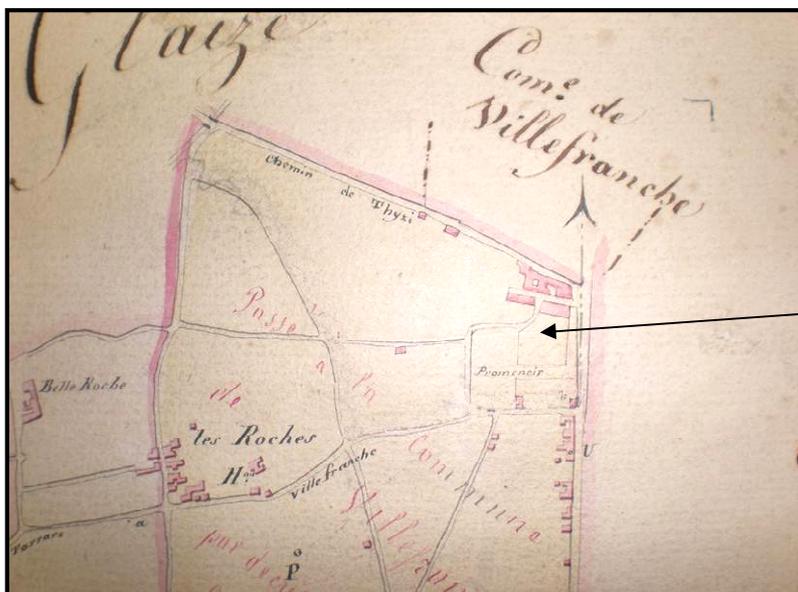


Rue d'Anse.

Ce plan - aimablement communiqué par Philippe Branche, de la Maison du Patrimoine de Villefranche - est un avant-projet de plan cadastral, donc antérieur à 1830.

Faisant partie de Gleizé, on y remarque un pan coupé à l'angle des rues d'Anse et de Thizy : c'est là que sont installés les Etablissements Roche-Alix.

En 1830, la situation a changé. Gleizé a cédé du terrain et la zone citée plus haut est devenue limassienne, tout comme J.H Roche-Alix.



Plan cadastral (1830)-  
Archives municipales de  
Limas.

C'est là qu'ils sont !

En 1853, (Décret du 13 avril), Limas cède à Villefranche le quadrilatère formé, de nos jours, par la rue de Thizy, la rue J.B. Martini, la rue de la Maladière et la rue d'Anse.

J.H Roche-Alix devient caladois à part entière.

### **Le mystère de la rue Roche**

Pour en finir, avec le domicile de J.H Roche-Alix, une énigme demeure !

M. Roche habite donc rue Roche.....Bizarre, bizarre !

Mais où est-elle, cette satanée rue Roche ?

Retournons à la chronologie, elle nous aidera, peut-être ?

#### **13 novembre 1829**

J.H Roche-Alix, dans son testament, n'indique pas son adresse.

Le plan cadastral de 1830 révèle une zone habitée à l'intersection des rues de Thizy et d'Anse et l'amorce- la seule - d'une rue ou d'une impasse débouchant sur la rue d'Anse, à l'emplacement de la rue d'Alma de nos jours. Serait-ce la future rue Roche ?

#### **8 février 1842**

Délibérations du Conseil Municipal de Limas

*Devant le grand nombre de constructions dans le faubourg appartenant à la commune de Limas.....il convient de donner un nom aux rues et un numéro aux maisons pour que les militaires trouvent promptement leur logis. (A cette époque, Villefranche est ville étape pour les troupes en déplacement.)*

Le Conseil approuve les propositions du maire :

- 1- La rue qui conduit au pont de la Claire sera la rue de Thizy.
- 2- La rue dite de Porquerolles deviendra la rue Neuve.
- 3- La rue qui forme la rue de Tarare restera la rue de Tarare.
- 4- La rue qui communique de la place du promenoir au puit (sic) et au promenoir prendra le nom de rue Roche.\***
- 5- La place où existe le poids public sera la place du Promenoir.
- 6- La rue sise sur la place de la bouverie maigre sera la place de la Bouverie.

*« M. le Maire est prié de faire placer le nom des rues et places au coin de chacune des rues et places publiques, de faire numéroter toutes les maisons dépendant du faubourg seulement faisant partie de la commune de Limas. »*

\* Telle que rédigée, la désignation de la rue Roche n'éclaire guère notre lanterne.

J.H Roche-Alix a-t-il délibérément voulu donner son nom à la rue où il est installé ou bien, plus simplement et plus modestement, entériné une situation de fait, les gens de l'époque, pour des raisons de commodité et d'usage quotidien, ayant appelé cette rue, rue Roche, parce que, justement, les Etablissements Roche s'y trouvaient ?

### **27 septembre 1846**

La proposition de J.H Roche-Alix a, apparemment, été prise en compte, la rue Roche existe officiellement, ainsi :

Extrait du Journal de Villefranche.

*« Vente par expropriation forcée. Corps de bâtiment (une auberge), situé à Limas, lieu de la rue Roche ayant face sur la rue Burie. »*

### **2 juillet 1848**

La rue Roche est mentionnée dans le bail écrit de location de la mairie, tout comme le 21 mai 1855, lors de la Convention Roche père et fils.

### **18 octobre 1857**

Extrait du Journal de Villefranche

*« Suivant un acte dressé par M<sup>o</sup> Gormand, notaire à Villefranche, le 15 octobre 1857, M.Barthelemy-Marie Baritel, plâtrier et aubergiste, et M. François Baritel, pâtissier, demeurant tous deux à Villefranche, ont vendu à M. François Marion, cultivateur ,demeurant à Liergues, un fonds d'auberge exploité à Villefranche, rue Roche, n<sup>o</sup> 4. »*

La rue Roche existe toujours, mais où ? Pas de réponse !

Le passé refuse de nous donner la clé du mystère, nous pourrions, certes, le solliciter davantage, mais c'est inutile, le présent prend le relais, et, plus généreux, nous apporte cette réponse tant cherchée sur un plateau via le chapitre " Anciennes rues." de l'ouvrage de Chrystèle Auberge et Guy Claudéy "Rues et places de Villefranche".

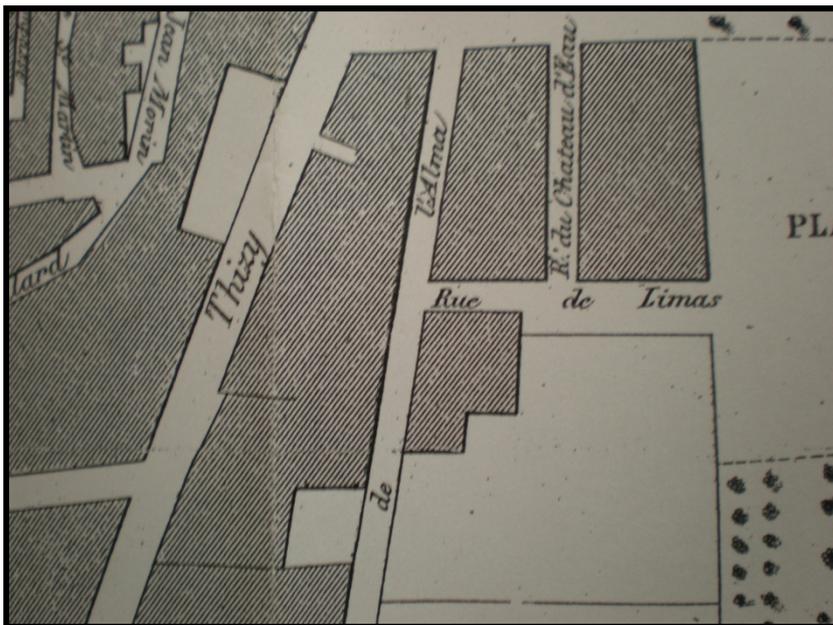
**La rue Roche est devenue la rue d'Alma, tout simplement.**

On peut supposer que la municipalité de Villefranche, peu soucieuse de perpétuer la mémoire d'un ancien maire de Limas, ait préféré, en débaptisant puis en rebaptisant cette rue, honorer la victoire remportée en Crimée par l'armée franco-britannique, le 20 septembre 1854, sur les rives de l'Alma, petit fleuve côtier, au nord de Sébastopol.

Quant à la rue de la Burie, après avoir été la rue de Limas, elle est devenue, en 1960, la rue Jean Moulin.

Voici ce qu'écrivait à son propos, dans les années 30 Joseph Balloffet alias Pétrus Magnolet,, dans "A travers les rues de la Calade".

*« Il s'agit, ici, de la burie ou bouverie maigre, c'est-à-dire du marché des bêtes à cornes destinées à l'étable et non à la boucherie. Ce marché se tenait autrefois au Promenoir, mais il a fini par disparaître, faute de produits. »*



Extrait d'un plan de Villefranche en 1879.

\*\*\*\*\*

Bibliographie et sources :

- A travers les rues de la Calade. Pétrus Magnolet. Editions du Cuvier.
- Rues et places de Villefranche. Chrystèle Auberger, Guy Claudet. Maison du Patrimoine. 2001.
- Fonds Nerguisian.
- Archives de la commune de Limas (Registre des délibérations du C.M. et Plan cadastral.)

\*\*\*\*\*

Histoire et Patrimoine. Mai 2013. Robert CHARRIER

## ***Au fil de l'année 2013,***

### ***Vie et activités des membres du Comité Histoire et Patrimoine de Limas***

- Janvier :** - Présence aux vœux de la municipalité de Limas, et  
- Le journal "Le Progrès" consacre un article à Madame Grand, membre du Comité.
- Février :** - Réunion préparatoire de Couleurs d'Automne  
- Visite de l'Eglise Notre Dame des Marais avec Mr Rosetta, auteur de l'ouvrage "La collégiale Notre Dame des Marais" Une église dans la Ville aux éditions du Poutan  
- Lettre de l'Académie de Villefranche, suite à l'envoi du bulletin municipal dans lequel sont signalés les travaux de notre comité "Appréciés des amateurs d'Histoire Locales"
- Mars :** - Conscrits de Limas, réception par la municipalité
- Mai :** - Suite à la parution de notre bulletin n° 14, remerciements de Mme Ghaumez de la conservation du Patrimoine, de Mr Picard, Président de la Cavil, de Mr Boulaud, Maire Honoraire de Limas et de Mme Chaumet, du Progrès.
- Juin :** - Lettre trimestrielle de l'Académie de Villefranche signalant la parution de notre bulletin 2012, l'article sur l'étonnante publicité d'une compagnie d'assurance vie et l'article consacré à Georges LAIR.  
- Inauguration de la Résidence du "Clos de la Fontaine" et de la Fontaine auprès de laquelle "Colette" à écrit quelques pages du "Fanal Bleu"  
- Participation à la visite du Cœur du Village, organisée par l'association A3PL, dont fait partie, Mme Ollier, membre de notre comité.
- Septembre :** - Réunion Couleurs d'Automne,
- Octobre :** - Couleurs d'Automne - le Comité présente des panneaux sur des faits divers cocasses et insolites, relevés dans la presse du XXème siècle.  
- Présence au vernissage au caveau du cru Régnié "Colette et le Vin" avec des extraits de la correspondance entre "Colette et les Guillermet" un des panneaux a été réalisé à la suite des rencontres entre Jacques Clément, membre du comité et Bertrand Brogard, initiateur de cette exposition.
- Novembre :** - Rencontre entre Daniel Bas du Patriote Beaujolais pour la publication d'un article sur Limas et Jean et Madeleine Guillermet.  
- Article du Patriote Beaujolais sur Colette, le vin, limas et les travaux du Comité.  
- Article du Progrès sur notre comité.

**Décembre :** - Visite de Monsieur MARET, petit-fils de Monsieur Antoine MARET, gardien du Château de Belleroche.

Principales sources :

- Journal "le Réveil" aimablement mis à notre disposition par Monsieur Grandjean.
- Archives de la Mairie de Limas.
- Archives "Guillermet".
- Photos de Madame Pâquerette Grevoz.

Ont participé à la rédaction de ce Bulletin :

Madame Bertrand, Messieurs Robert Charrier et Jacques Clément, avec l'aide des autres membres du Comité Histoire et Patrimoine de Limas.

Mesdames Grand et Ollier et Messieurs Branche, Moine et Nerguisian.

Mise en page : Service communication de la Mairie de Limas.